Lettre d'endossement du Plan Sectoriel Education 2020-2029 de la République Centrafricaine par les partenaires techniques et financiers (PTF) et les Représentants de la Société civile

Bangui, le 16 juillet 2020

CONTEXTE

Le 14 mai 2020, le Gouvernement de la République Centrafricaine a validé et adopté un Plan Sectoriel de l'Education (PSE) qui couvre la période 2020-2029. Ce plan est accompagné par les outils suivants : un modèle de simulation, le plan d'action 2020-2022, le cadre des résultats, la matrice des risques et le cadre logique.

Le PSE et ses outils ont été réalisé par les quatre ministères en charge de l'éducation grâce à un processus participatif qui a démarré en mai 2019. Tous les acteurs du système éducatif ont été consultés et impliqués: les cadres des ministères de l'éducation et des structures de gouvernance déconcentrées ; des représentants des enseignants, des parents d'élèves, des élèves et des étudiants, des employeurs et du secteur privé de l'enseignement ; des chefs d'établissement scolaires et des responsables des organismes de formation ; et les organisations non-gouvernementales ; les cadres du ministère de la Promotion de la Femme et de la Famille (pour les questions liées à l'enseignement préscolaire) ; et l'Agence Centrafricaine pour la Formation Professionnelle et l'Emploi.

Ce Plan Sectoriel de l'Éducation tire les enseignements et poursuit les précédentes stratégies de l'éducation ; il s'appuie et s'articule avec les politiques et stratégies sectorielles, sous-sectorielles ou thématiques déjà existantes. Le PSE 2020-2029 fait suite à deux plans de transition 2014-2017 et 2018-2019 complétés par un plan d'urgence (2019-2021). Enfin, il s'inscrit également dans les priorités stratégiques du Plan National de Relèvement et Consolidation de la Paix (RCPCA), lequel s'applique jusqu'en 2023.

Avant l'adoption du PSE 2020-2029 et de ses outils par le Gouvernement, tous les documents ont été évalués selon le guide pour l'évaluation d'un plan sectoriel de l'éducation du Partenariat Mondial de l'Education (PME). Cette évaluation a été conduite par un évaluateur indépendant en deux étapes : 1) un examen du PSE ainsi que de tous ses outils en collaboration avec les différentes parties prenantes du secteur de l'éducation, 2) la production d'un rapport d'évaluation externe le 24 avril 2020.Cette évaluation indépendante n'a pas pu avoir lieu en République centrafricaine en raison de la pandémie du COVID-19. Celle-ci a donc été faite à distance via des visioconférences avec les cadres des ministères en charge de l'éducation, les partenaires techniques et financiers, et les facilitateurs de la Banque Mondiale (Agent Partenaire) qui ont accompagné les ministères dans l'élaboration de son Plan.Le rapport de l'évaluation externe a formulé la recommandation suivante : « son endossement par les partenaires techniques et financiers peut maintenant avoir lieu, sans réserve et sans qu'il soit nécessaire de corriger ou de compléter préalablement les documents soumis à l'évaluation ». Néanmoins, étant donné l'acuité des commentaires et l'importance des problématiques qui ont été formulés, les principales recommandations de l'évaluation ont été prises en compte dans la version finale du PSE avant sa validation et adoption par le conseil des Ministres le 14 mai 2020.

Les PTF notent que le PSE intègre les objectifs de relèvement des services sociaux de base contenus dans le Plan de Relèvement et de Consolidation de la Paix et le Cadre d'Engagement Mutuel (RCPCA-CEM) et prolonge l'engagement de l'Etat à œuvrer en faveur du relèvement du système éducatif. Les PTF se félicitent que le PSE représente un engagement de l'Etat à œuvrer en faveur du relèvement du système éducatif national et une reconnaissance formelle et publique que l'avenir de la RCA est étroitement lié au développement de l'éducation.

Lettre d'endossement du Plan Sectoriel Education 2020-2029 de la République Centrafricaine par les partenaires techniques et financiers (PTF) et les Représentants de la Société civile

Les PTF ont constaté un consensus des acteurs du secteur de l'éducation autour des grands axes stratégiques du PSE (2020-2029) :

- Accroître l'accès à l'éducation et à la formation et le rendre plus équitable ;
- Former, recruter et affecter des enseignants sur l'ensemble du territoire
- Améliorer la qualité de l'enseignement
- Réformer la gouvernance et accroître le financement du système éducatif

1.- Soutenabilité et écart de financement :

Comparativement à d'autres pays, le niveau des dépenses publiques consacrées au système éducatif de la RCA reste relativement faible. Hors ressources externes, les dépenses publiques (exécutées) des quatre ministères directement en charge de l'éducation (23,3 milliards de FCFA) ne représentaient en 2019 que 1,6 % du PIB et 13,3 % de l'ensemble des dépenses publiques exécutées de l'État. En raison d'une faible pression fiscale (c'est une donnée très inerte, malheureusement) et des multiples priorités budgétaires d'un pays en reconstruction, la part de la richesse nationale consacrée à l'éducation via des financements publics reste faible : de 1,8 % en année de base à 3,7 % en 2029.

Le modèle de simulation adapté au contexte de la RCA qui a été élaboré spécialement pour ce PSE (MS-RCA), permet de simuler les orientations stratégiques du PSE. Dans le scénario de référence (i.e. celui qui a été finalement retenu) du MS-RCA, les dépenses publiques totales d'éducation s'accroissent de façon continue en proportion du PIB, de 1,8 % en 2019 à 3,7 % en 2029, ce qui reste inférieur à la moyenne des pays d'Afrique subsaharienne observée en 2018. Nous devons émettre une réserve sur ce niveau car les estimations classiques donnent un minimum de 4,5 % du PIB pour atteindre la scolarité primaire universelle avec des salaires enseignants décents. Il sera donc difficile de réussir à développer à la fois l'enseignement primaire, le préscolaire, le collège et la formation professionnelle dans un pays aussi peu densément peuplé que le RCA avec seulement 3,7 % du PIB (en fin de période). Étant donné le faible niveau de ressources propres de l'État centrafricain, le financement du PSE nécessite l'apport de ressources extérieures.
Le scénario de référence ne montre pas de grave problème apparent de soutenabilité des politiques. Le besoin de financement externe total du PSE dépend de l'engagement de l'État centrafricain pour le secteur éducatif, lequel se traduit par la proportion de ses dépenses totales allouées à ce secteur. Pour son PSE, l'État centrafricain s'est engagé à accroitre progressivement et continûment, tout au long de la décennie, la part du budget de l'éducation dans le budget total pour atteindre le seuil de 20 % recommandé par le PME en 2026 et aller jusqu'à 23 % en 2029. Avec cet engagement, l'écart de financement annuel moyen au cours de la décennie du PSE est alors d'un peu plus de 9 milliards de FCFA de 2020 (soit 15,2 millions d'USD de 2020), ce qui ne semble pas déraisonnables, eu égard à la situation actuelle .

2.- Points de vigilance

2.1.- Croissance démographique :

S'il n'y a rien à dire sur les projections de croissance économique, qui sont celles du Fonds Monétaire Internationale, il reste en revanche une forte incertitude sur les estimations démographiques (le dernier recensement date de 2003, il a plus d'un quart de siècle), alors qu'une variation d'un quart de point de l'accroissement de la population aurait autant d'effet sur les équilibres supposés qu'une variation de même ampleur sur la croissance ou sur les dépenses.

2.2 Question enseignante.

Le PSE prévoit l'intégration progressive de très nombreux maîtres-parents et professeurs vacataires dans de nouveaux statuts d'agents publics, ainsi qu'une mobilité statutaire ascendante facilitée pour ces agents. Ces dispositions supposent : a) l'organisation régulière des recrutements, formations, certifications et promotions des agents, avec les crédits budgétaires correspondants, sans soubresauts ni reports même en année difficile ; et b) la mise au point, déjà beaucoup trop retardée, de mécanismes pratiques permettant de porter les salaires des agents publics au plus près possible de leur lieu d'exercice. Ces deux conditions sont critiques pour le succès de la politique enseignante portée par le PSE, il convient donc d'exercer une vigilance très soutenue, une aide diligente et un dialogue continu à leur égard.

2.3 Accès aux Collèges.

La politique proposée pour le développement de l'accès au collège est celle de la création de collèges de proximité, de petits effectifs, dotés d'enseignants polyvalents. Cette politique n'étant pas arrêtée dans tous ses détails au moment de la publication du PSE, une réflexion plus approfondie sur les attentes qu'elle peut satisfaire et sur les conditions pédagogiques de sa réussite apparaît nécessaire : définition précise des polyvalences, évolution des programmes et adaptation entre polyvalences et grilles horaires des classes, gestion combinée des enseignants polyvalents et des monovalents.

2.4 Scolarité des filles :

La réflexion du PSE sur les diverses mesures à envisager pour mettre un terme à la pénalisation des filles dans l'accès et le succès scolaires n'est pas totalement aboutie. La persistance d'un écart entre filles et garçons à l'entrée au CI est une question particulière, qui diffère de celle de l'abandon des adolescentes ou du déni d'accès au secondaire du fait des distances ou des questions de sécurité et d'hébergement. Les écarts statistiques entre les fréquentations masculine et féminines sont la résultante de facteurs très divers, variant selon l'âge, le lieu et le cycle de scolarité concernés. L'ampleur et la précocité de ces écarts en République centrafricaine méritent une réponse plus construite et mieux déclinée selon les cas que celle aujourd'hui présentée. Une collaboration assidue entre les autorités et nous partenaires est nécessaire pour faire progresser cette réflexion.

2.5 Formes alternatives de l'éducation de base :

La crise récente a vu se créer des initiatives pour permettre aux nombreux enfants dont la scolarité avait été interrompue/ troublée de bénéficier d'une éducation de base sous d'autres formes que l'école formelle, à plein temps en journée pendant au moins six années continues. Une fois la crise totalement terminée, la forme classique de l'école formelle restera difficile d'accès à un nombre important de jeunes centrafricains. Il serait donc très utile de continuer à développer les offres alternatives de façon importante, voire massive, sans se fixer pour but principal la réintégration des élèves dans les parcours normés. Les prévisions du PSE sur ce point mériteraient d'être étendues et intégrées dans une réflexion de long terme donnant lieu à des échanges privilégiés dans le dialogue sectoriel.

2.6 Gratuité, abolition des frais scolaires et dépenses courantes non salariales :

Ces deux questions ont en commun de n'être pas à la portée des seules autorités sectorielles et de nécessiter des évolutions importantes dans les procédés de la dépense publique. La réussite du PSE dépend donc, à leur égard, de réformes globales du droit budgétaire et des finances publiques. Les partenaires peuvent accompagner les ministères sectoriels dans le nécessaire dialogue

interministériel autour de ces questions. Ce dialogue étant nécessairement complexe et long, les PTF signataires souhaitons ne pas retarder le démarrage de ces discussions.

3.- CONCLUSIONS :

Après revue du Plan Sectoriel Education 2020-2029 proposé par le Gouvernement de la République centrafricaine, les Partenaires Techniques et Financiers estiment que le document est exhaustif et crédible en se basant sur le fond, le sérieux et le caractère participatif de la préparation du PSE, son exhaustivité, sa précision, la cohérence des politiques qu'il présente, la rigueur de son cadrage financier, la précision et la clarté du son plan d'action (2020-2022).

Compte tenu de l'analyse que nous faisons sur le Plan Sectoriel Education et pour donner suite à son adoption par le Gouvernement au conseil des ministres le 14 mai 2020, nous, les Partenaires Techniques et Financiers du secteur de l'Education et les organisations de la société civile en République centrafricaine, signataires de la présente lettre, endossons le Plan Sectoriel Education 2020-2029 et tous les outils qui l'accompagnent. Ce faisant nous reconnaissions l'analyse sectorielle faite par le Gouvernement et partageons les priorités retenues pour le développement du secteur. Nous nous engageons, dans le cadre de nos accords de financement respectifs, en cours et futurs, à nous aligner sur les priorités du secteur.

Lettre d'endossement du Plan Sectoriel Education 2020-2029 de la République Centrafricaine par les partenaires techniques et financiers (PTF) et les Représentants de la Société civile

Signataires (par ordre alphabétique) :



Pour l'Agence Française de Développement (AFD)



Pour l'Agence Italienne de Coopération (AICS)



Pour l'Ambassade de France



Pour la Banque Mondiale



Pour le Cluster Education



Pour la l'ENAPEC



Pour le Norwegien Refugee Council



Pour l'UNESCO (bureau [illegible])



Pour la Délégation Européenne



Pour l'UNHCR



Pour l'UNICEF